



Institut de Formation
à l'Intervention
en Santé Mentale
A.S.B.L.

Formations Spécifiques: Interventions et supervisions pour équipes et institutions

Que sont les Formations Spécifiques : Interventions et Supervisions pour équipes et institutions ?

Dès sa création, l'IFISAM fut sollicité par des demandes soit individuelles, soit d'équipes ou d'institutions qui ne trouvaient pas de réponses adéquates à leurs attentes dans les cycles de formation existants.

Ces demandes émanent, par exemple, de groupes d'aides familiales, de services d'assistantes sociales, de maisons d'hébergement pour enfants, de centres pour toxicomanes, d'équipes de centres de santé mentale, de directeurs d'institutions, de groupes de travailleurs hospitaliers, d'institutions scolaires, de maisons médicales..., souhaitant pouvoir penser leur action avec un tiers.

Elles portent sur des problèmes soulevés par des usagers ou encore, sur l'institution et son fonctionnement: où placer les limites, quelles contraintes imposer, pourquoi cette multiplication de débordements; pourquoi ces difficultés à la circulation de l'information, pourquoi ce découragement dans l'équipe; pourquoi ces tensions, cet enlisement des projets, pourquoi ce flou entre privé et professionnel, etc.?

C'est ainsi que diverses institutions nous sollicitent pour les aider à réfléchir aux enjeux de leurs interventions, ce qui amène parfois à questionner le fonctionnement de l'équipe.

En effet, une réflexion inaugurant ou relançant une autre, il arrive qu'on découvre de temps en temps, comment le fonctionnement vis-à-vis des usagers peut se lier au fonctionnement au sein d'une équipe et inversement.

Quelle demande pour quelle formation ?

Dans un premier temps, l'équipe en demande peut nous solliciter comme ressource externe.

Lors d'une ou plusieurs rencontres avec un ou deux de nos formateurs, nous tentons de penser ensemble les questions présentes.

Brosser ainsi un tableau de la situation, en déceler les enjeux, analyser la place et le sens de la demande, permet de la mettre à jour et de la clarifier, première démarche essentielle pour arriver à une proposition de travail adéquate.

La présence de deux formateurs est souvent indiquée car elle permet une approche plurielle des divers mouvements de la vie groupale et institutionnelle.

Cette première étape peut déboucher sur une seconde qui est, à la fois la proposition de travail dégagée et une poursuite du processus entamé, dans des modalités convenues avec le demandeur, diverses en fréquence et en contenu:

- Séances de supervision à partir de situations professionnelles
- Processus de réflexion sur les objectifs et le projet institutionnel
- Séances de sensibilisation sur un thème particulier
- Approche des liens institutionnels
- Piste de travail singulière et peut-être inédite...

La formation ou la supervision fait l'objet d'une convention écrite et chiffrée proposée par l'IFISAM au responsable de l'institution.

En quoi l'approche est-elle spécifique?

Il ne s'agit pas de l'application d'un modèle de formation ou de supervision préétabli, mais de la mise en forme et en œuvre d'un processus qui s'élabore et se développe à partir de la demande, avec les moyens appropriés et disponibles en fonction du projet particulier de l'équipe.

A qui faire appel ?

Les formateurs du secteur des « Formations Spécifiques et Supervisions pour Equipes et Institutions » interviennent à Bruxelles et en Wallonie. Ils ont tous une large expérience des processus de groupe et sont des praticiens dans le champ de la Santé Mentale.

Les demandes peuvent être adressées au **coordinateur** de l'équipe des formateurs:

DU BLED Christophe

rue des Garennes, 65

1170 Bruxelles

Tél: 02 675 77 36

E-mail: christophe.dubled@skynet.be

FORMATEURS :

- Lucile BALTHAZAR
- Micheline BLUST
- Benoît BOURGUIGNON
- Michel CAILLIAU
- Anne D'HAERYERE
- Christophe DU BLED
- Jean-Pierre GISSELEIRE
- Marie-Jeanne GRAINDORGE
- Sylvie KOCKELMEYER
- Annie LEJEUNE ·
- Rosella SANDRI
- Claudine STEIN ·
- Nadine VANDER ELST